

COMMUNE de **Val**
d'oust LESBRÈVES

#22

JOYEUSES
FÊTES DE FIN
D'ANNÉE





L'année 2024 touche à sa fin ! L'ensemble du conseil municipal de Val d'Oust s'associe à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et un joyeux Noël. Que ces fêtes vous permettent de vous retrouver en famille, entre amis, de vous ressourcer et de partager ensemble de bons moments !

L'année va démarrer par le recensement sur l'ensemble de la commune. C'est un moment important dans la vie d'une collectivité !



Poursuite du Projet « Le Patio »

Le Conseil Municipal a voté, par 26 voix pour et une abstention, en faveur de la poursuite du projet de construction du centre culturel, Le Patio, malgré la possible baisse des aides financières du Conseil Départemental. Ce projet, engagé depuis décembre 2022, est essentiel pour renforcer l'offre culturelle et associative de Val d'Oust. Avec une superficie prévue de 658 m², Le Patio comprendra une salle

polyvalente pour accueillir spectacles, expositions, activités associatives, ainsi que des espaces dédiés aux ateliers culturels et à la médiation artistique. L'objectif est de créer un véritable lieu de vie ouvert à tous, favorisant le lien social.

En raison des restrictions budgétaires annoncées par le Conseil Départemental, Mme la Maire a exposé les options disponibles pour assurer le financement du projet. Le plan initial prévoyait une couverture des coûts à hauteur de 40 %

L'année 2025 sera une année de travaux à Val d'Oust. Des travaux importants dans les cimetières du Roc et de La Chapelle ont déjà démarré. Fin janvier, ce sera le début du chantier pour notre futur pôle culturel et associatif « Le Patio ». La mairie de Val d'Oust fera également l'objet d'une restructuration importante (réaménagement des anciens bureaux de La Poste et rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment).

Des travaux sur le réseau d'assainissement et le réseau d'eaux pluviales rue du Val sont aussi au programme ainsi que la réparation du pont du Val Chevrier. Les élus travaillent sur l'ensemble de ces dossiers depuis de nombreux mois (plans, recherche de subventions, délibérations, attribution de marché...) et enfin, nous y arrivons !

Vous trouverez le détail de tous ces travaux dans cette nouvelle édition des Brèves de Val d'Oust.

**La cérémonie des Vœux se tiendra
le samedi 11 janvier à 11 h 00
à La Salle du Val Chevrier
et nous vous y attendons nombreux.**



par des subventions, mais la commune pourrait être contrainte de contracter un emprunt. Malgré ces difficultés, les autres partenaires financiers, tels que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Région Bretagne, restent mobilisés.

Le chantier de démolition de l'ancien presbytère, étape préalable à la construction du nouveau bâtiment, débutera le 21 janvier 2025 pour se terminer le 5 février 2025. Les entreprises ont été sélectionnées dans le

cadre d'une procédure adaptée, et le calendrier prévisionnel envisage un début des travaux au printemps 2025, avec une livraison au premier trimestre 2026. Ce planning vise à minimiser les nuisances pour les riverains et à bien coordonner les différentes phases de construction.

Une réunion publique a été organisée le 3 décembre 2024 pour présenter le projet aux habitants et répondre à leurs questions.

Attribution des Marchés de Travaux

Les marchés de travaux pour la réalisation du Patio ont été attribués à différentes entreprises, dont :

LE pour la démolition	49 982 € HT
BROCÉLIANDE TP pour les terrassements	90 000 € HT
NGE Le Chêne construction pour le Gros œuvre	280 000,00 € HT
MAISON DUBOIS pour la charpente bois	109 962,80 € HT
AR TOITURES pour la couverture et l'étanchéité	126 618,41 € HT
DELALANDE pour les menuiseries extérieures, murs rideaux, et serrurerie	199 500,00 € HT
PIKARD pour le doublage, cloisons, plafonds et isolation	244 000,00 € HT
DELALANDE pour menuiseries intérieures – signalétique intérieure	97 000,00 € HT
DELALANDE pour mobilier	32 500,00 € HT
HUGON pour la tribune télescopique	55 000,00 € HT
LE BEL ET ASSOCIÉS pour les Revêtements de sols – Faïences	56 754,25 € HT
GOLFE PEINTURE pour Peinture-Revêtements muraux - Nettoyage de chantier	19 069,80 € HT
SANITHERM pour le chauffage, ventilation, plomberie et sanitaire	259 686,25 € HT.
SARL Christophe MICAULT pour l'électricité - courant fort et faible	99 356,99 € HT.
ID VERDE pour l'aménagement des espaces verts	30 544,57 € HT

Le montant total des travaux est estimé à 1 749 975,07€ HT.

Ces marchés couvrent l'ensemble des aspects nécessaires pour la construction du Patio, de la démolition de l'ancien presbytère jusqu'aux aménagements intérieurs et extérieurs.

Le conseil municipal a également souligné l'importance de maintenir des coûts maîtrisés, malgré l'inflation des prix des matériaux et des prestations.

Pour garantir le bon déroulement des travaux, un suivi régulier sera mis en place. Les responsables de chantier feront des comptes rendus mensuels au conseil, permettant ainsi d'anticiper les éventuels retards ou difficultés. La coordination entre les entreprises sera assurée par le maître d'œuvre, qui aura également la responsabilité de s'assurer que les travaux respectent bien les normes environnementales et de sécurité en vigueur.

Réunion publique avant travaux

Le projet de Pôle culturel et associatif de Val d'Oust avance à grands pas ! Lors de la réunion publique d'information, organisée avant le début des travaux, le cabinet d'architectes Atelier 56S, a présenté les grandes lignes de ce projet. Le futur bâtiment, qui s'intégrera entre l'église et le square actuel, accueillera notamment une médiathèque, une salle polyvalente, ainsi qu'un espace associatif.

Plusieurs questions ont été posées par le public, notamment sur l'emplacement exact du futur pôle, la destruction du bâtiment communal qui devra être dépollué de l'amiante et du plomb avant démolition, ainsi que sur la mise en place de panneaux solaires et de nouvelles toilettes publiques.

Le projet, conçu pour être éco-responsable, se veut un espace de rencontres et d'animations pour tous. Les travaux devraient débuter en février 2025, avec une ouverture espérée un an plus tard. Le coût total est estimé à 2,5 millions d'euros HT, financé grâce à des subventions et des fonds propres. La commune de Val d'Oust se prépare ainsi à accueillir un nouvel espace dédié à la culture et à la vie associative, accessible à tous.



Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables (ZAEEnR)

Dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 visant à accélérer la production d'énergies renouvelables (EnR), notre commune doit identifier des zones où les projets d'énergie verte seront favorisés. Ces zones, appelées ZAEEnR, visent à encourager le développement de sources d'énergie renouvelables comme le solaire ou l'éolien sur notre territoire.

Il est essentiel de noter que si nous ne fléchons aucune zone, des projets pourraient nous être imposés sans que nous ayons la possibilité de donner notre avis. En définissant ces zones dès maintenant, nous conservons la capacité de décider où et comment les projets pourront être implantés sur notre territoire. Ces zones ont été déterminées suite à une concertation publique



le 18 octobre 2024 à la salle du Val Chevrier, où chacun a pu donner son avis. Bien sûr, choisir ces zones ne garantit pas automatiquement que tous les projets seront acceptés. Chaque projet devra respecter les règles en vigueur et sera étudié individuellement. Toutefois, cela envoie un signal fort aux investisseurs en leur indiquant où la commune est prête à les accueillir, et leur permet de bénéficier d'un gain de temps sur le traitement du dossier, puisque la zone étant déjà fléchée, elle ne nécessite plus un accord préalable.

Ces zones ne sont pas

exclusives : d'autres projets pourront être proposés en dehors des ZAEEnR, mais les projets dans ces zones auront des avantages, notamment financiers. La commune souhaite ainsi renforcer l'acceptabilité des projets d'énergies renouvelables tout en diversifiant les types d'énergie selon le potentiel local.

Cette obligation nous est imposée par la loi APER, qui vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie renouvelable tout en répondant aux enjeux d'acceptabilité locale. En parallèle, il est également important de mentionner le

travail en cours pour mettre en cohérence un schéma de développement des EnR à l'échelle communautaire. Cela permet de s'assurer que les initiatives locales s'intègrent harmonieusement dans un cadre plus large, bénéfique à l'ensemble du territoire.

Pour faire simple : les ZAEEnR sont une manière de dire « nous sommes ouverts aux projets verts, et voici les endroits où cela semble le plus approprié ».

La délibération a été approuvée par le conseil municipal avec 21 voix pour et une abstention.

Covoiturage domicile-travail : Gratuit pour les passagers, indemnisé pour les conducteurs grâce à BlaBlaCar



Lors du dernier conseil communautaire, Ploërmel Communauté a validé un partenariat avec BlaBlaCar Daily. Ce projet vise à encourager le covoiturage sur le territoire, notamment pour les trajets domicile-travail, avec des objectifs clairs : réduire l'empreinte carbone, limiter l'auto-solisme et améliorer l'accès à l'emploi.

Un partenariat innovant avec BlaBlaCar Daily

Portée par Florence Prunet, vice-présidente en charge des

mobilités, cette initiative repose sur une application dédiée au covoiturage, permettant de mettre en relation conducteurs et passagers. L'expérimentation, prévue sur un an, inclut des incitations financières attractives pour motiver les habitants à adopter ce mode de déplacement.

Des avantages financiers pour les usagers

Les conducteurs seront indemnisés selon la distance parcourue :

- 5 à 15 km : 1,50 € par passager

- 15 à 30 km : 1,50 € + 0,10 €/km au-delà de 15 km
- Au-delà de 30 km : 3 € par passager

Les passagers, quant à eux, bénéficieront de la gratuité des trajets. Bien que cette mesure ait fait l'objet de débats, elle reflète une volonté forte d'inciter à l'usage du covoiturage.

Un budget et des aides pour soutenir le projet

Pour financer cette expérimentation, une enveloppe de 39 620 € a été allouée. Afin de limiter le coût pour la collectivité, une demande

de subvention au Fonds vert de l'État a été actée, couvrant potentiellement 50 % des dépenses.

Un projet structurant pour le territoire

En facilitant la mobilité quotidienne, ce projet répond aux besoins des entreprises locales, qui peinent parfois à recruter en raison des contraintes de déplacement. De plus, il encourage des pratiques écoresponsables en réduisant les émissions liées à l'utilisation individuelle des véhicules.



TRAVAUX BÂTIMENTS

Réparation du pont du Val Chevrier :

Une étude de faisabilité a été réalisée pour la réparation du pont du Val Chevrier, avec un coût estimé à 99 285,50 € HT. Ce projet est nécessaire pour garantir la sécurité des usagers et préserver cette infrastructure essentielle pour la circulation locale. L'étude a été confiée à un cabinet d'experts qui a identifié les interventions prioritaires, notamment la consolidation de la structure et le renforcement de certaines parties endommagées. La réparation inclut également des travaux d'étanchéité afin de prévenir des infiltrations d'eau



qui pourraient dégrader le béton et la structure métallique. Pour financer ces travaux, la commune prévoit de solliciter des aides du Conseil Départemental du Morbihan, de l'État, ainsi que d'autres organismes publics tels que le Centre d'études et d'expertise

sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Ces aides devraient permettre de couvrir une partie significative du coût total des travaux, ce qui allégerait la charge pour la commune.

Les travaux devraient débuter

au cours de l'été 2025, avec une durée prévisionnelle de trois mois. Durant cette période, des mesures de déviation seront mises en place pour limiter l'impact sur la circulation.

Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans la rue du Val - Le Roc-Saint-André

Ploërmel Communauté et Val d'Oust s'unissent pour moderniser les réseaux d'assainissement. Une convention a été signée entre Ploërmel Communauté et la commune de Val d'Oust pour entreprendre des travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans la rue du Val, à Val d'Oust. Cette collaboration s'inscrit dans une logique de mutualisation des compétences et des ressources pour optimiser la gestion des infrastructures locales.

Une répartition claire des responsabilités

La convention de groupement de commandes, signée par les deux entités, définit précisément les rôles de chacun :

Ploërmel Communauté

assurera la maîtrise d'ouvrage pour la partie concernant les eaux usées, conformément à

ses compétences en matière d'assainissement.

La commune de Val d'Oust, quant à elle, prendra en charge la maîtrise d'ouvrage des travaux liés aux eaux pluviales.

Un rôle central pour Ploërmel Communauté

En tant que coordinateur du groupement, Ploërmel Communauté sera responsable de l'organisation technique et administrative du projet. Ses missions incluent :

- la définition des besoins et l'élaboration du dossier de consultation.
- la gestion des appels d'offres, y compris l'analyse des candidatures et la sélection des prestataires.
- Le suivi administratif et technique des travaux jusqu'à leur achèvement.

Agrandissement du cimetière de La Chapelle Caro : création d'un espace cinéraire



La commune réalise actuellement des travaux d'agrandissement du cimetière de La Chapelle Caro pour répondre aux besoins croissants de la population et s'adapter aux évolutions des pratiques funéraires. Ce projet inclut la création d'un espace cinéraire, comprenant un columbarium, un jardin du souvenir, des cavurnes afin d'offrir un lieu dédié à l'accueil

des cendres des défunts. Les travaux, débutés par une phase de terrassement, permettront également l'aménagement d'allées accessibles et paysagères, garantissant un cadre paisible et respectueux. Ces infrastructures modernes répondent à la fois aux attentes des familles et aux obligations légales pour les communes.

L'avenir du Syndicat Sportif Intercommunal : une nouvelle organisation en vue...

Lors du dernier conseil municipal, nous avons discuté de l'avenir du syndicat sportif intercommunal, chargé du complexe des Nouettes et du sport entre Val d'Oust et Saint-Abraham. Créé en 1991, ce syndicat a des statuts et des missions devenus inadaptés aux besoins actuels

des deux communes. Trois solutions ont été étudiées :

- Dissoudre le syndicat, avec un partage des équipements entre les communes.
- Remplacer la commune historique de La Chapelle-Caro par Val d'Oust dans le syndicat.
- Modifier ses missions pour ne

conserver que celles ayant un intérêt commun. Après débat, le conseil a voté pour la troisième option : maintenir la gestion commune des Nouettes, utilisées par les deux communes, mais simplifier les autres missions. Les modalités (utilisation, entre-

tien, réparations) seront définies dans les mois à venir pour une gestion claire et efficace. L'objectif est de rationaliser la gestion tout en préservant un accès équitable pour les deux communes.



ÉDUCATION

École publique intercommunale Pablo Picasso Quoi de neuf ce premier trimestre ?



Depuis quelques semaines, les CM2 découvrent un nouveau sport collectif grâce à Ploërmel communauté. C'est un jeu qui développe une grande coopération entre eux et exige l'émergence de stratégies nouvelles : le kinball. C'est avec beaucoup de plaisir qu'ils apprennent à dompter cet énorme ballon.



Le 25 novembre, dans le cadre d'un travail sur la commune dans laquelle nous allons à l'école, nous avons fait un tour à pied dans la Chapelle-Caro. Nous avons pris des photos et noté les noms des bâtiments que nous avons rencontrés sur notre chemin. Il y avait des commerces, une église, des écoles, un centre de loisirs, un lavoir, une maison de retraite mais aussi un arbre



remarquable : un if.

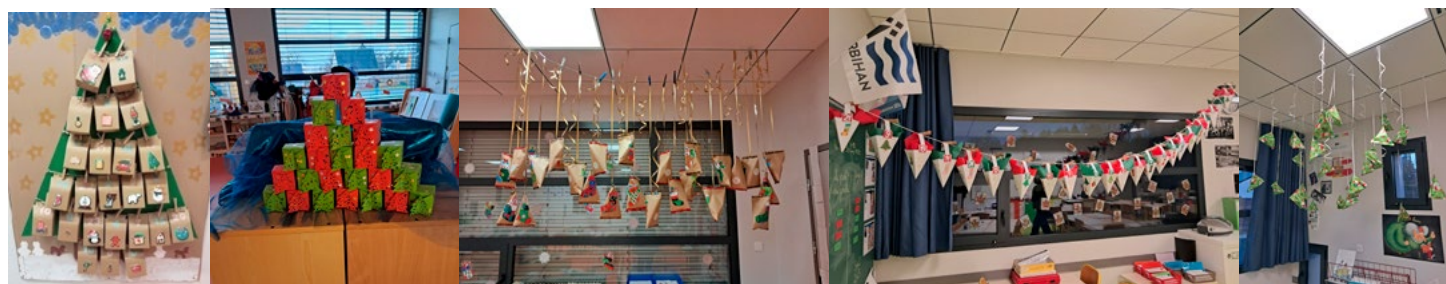
Il est vieux de 650 ans et pour s'amuser, nous avons fait le tour de son tronc. Il fallait 8 enfants plus la maîtresse pour en faire le tour !!!

De retour en classe, nous avons dessiné le plan du trajet

effectué et, maintenant, nous allons essayer de replacer nos photos sur ce plan. C'était très intéressant car, dans notre classe, plusieurs enfants n'habitent pas dans cette commune ; ça leur a aussi permis de la découvrir.

Les élèves de CE1/CE2

En cette fin d'année, l'école s'est parée de ses plus belles décorations, des calendriers de l'avent ont fait leur apparition dans toutes les classes.



Toute l'équipe pédagogique de l'école publique vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

L'école Sainte Thérèse fait son cinéma

Pour cette année scolaire, l'école a choisi comme fil rouge le cinéma. Différentes activités seront proposées tout au long de l'année.

Voici celles de ce premier trimestre :

Séance de cinéma : chaque classe ira au cinéma dans l'année. En novembre, les maternelles ont visité la cabine de projection du cinéma

L'Armoric de Malestroit après avoir vu « Capélito fait son cinéma ».

Activités Pédagogiques

Complémentaires : les enfants volontaires du CP au CM2 se retrouvent pendant 4 mercredis matins pour découvrir les arts du cinéma et réaliser des activités artistiques : création des panneaux affichés à la cantine, préparation des décors

de l'arbre de Noël, créations pour l'exposition Transart qui aura lieu les 22 et 23 mars 2025 à Pleucadeuc....

Arbre de Noël : le samedi 14 décembre, les élèves du RPI ont présenté un spectacle sur le thème des musiques emblématiques du cinéma. L'après-midi s'est terminée par un repas sur place ou à emporter.

Vous pouvez retrouver les informations et activités de l'école sur son blog : <http://rpicca.com/>

Si votre enfant est né en 2022 et que vous souhaitez l'inscrire à l'école, vous pouvez le faire dès à présent en nous contactant par téléphone au 02.97.74.87.54 ou par mail: ecoles.contact@gmail.com



Inauguration du "Pôle Maternel" de l'école Sainte Jeanne de Valois



Vendredi 13 décembre, l'école Sainte Jeanne de Valois a inauguré son tout nouveau Pôle Maternel. La cérémonie, ouverte par une bénédiction du Père Marcel, a été suivie de plusieurs discours saluant le travail collectif et les efforts engagés. Monsieur David Thomas, représentant de la direction diocésaine, a salué un projet exemplaire, fruit d'une collaboration entre parents,

enseignants, bénévoles. « **Ce bâtiment est destiné aux enfants. Ils y découvriront, apprendront et s'épanouiront grâce à l'investissement de nombreux adultes** », a-t-il déclaré. Florence Prunet a exprimé sa satisfaction face à l'aboutissement de ce projet tant attendu : « **C'est une belle parenthèse pour terminer la semaine, à quelques jours des fêtes de Noël. Ce bâtiment**

apporte un confort essentiel, tout en soulageant les anciennes infrastructures. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué, parfois pendant leurs week-ends et vacances, à cette réussite collective. La Municipalité, comme c'est le cas dans la construction d'un bâtiment dans un établissement privé, s'est portée garante du prêt à hauteur de 50%.

Gwenaëlle Lubrano, directrice de l'établissement, ainsi que toute l'équipe éducative, ont reçu de nombreux remerciements pour leur persévérance et leur engagement. Les associations de parents d'élèves et les bénévoles ont également été applaudis pour leur implication dans ce projet.

**MÉDIATHÈQUE****Retour sur...**

Le mois du Doc

Le Mois du Doc (ou Mois du film documentaire) est un événement national qui se déroule chaque année en novembre. C'est une initiative visant à valoriser le cinéma documentaire auprès du grand public. À cette occasion, des projections et des rencontres sont organisées partout en France. L'objectif est de mettre en lumière la richesse et la diversité du documentaire, d'encourager les débats autour

des thématiques abordées et de créer un lien entre les réalisateurs et le public. Deux films vous ont été proposés à Val d'Oust, « Un jeu à soi » de Julia Martinez Heimann et Natalia Laclau et « Se crasher pour exister » de Julien Henry. Merci à la productrice Geneviève Houssay et au réalisateur Julien Henry pour leur présence et la richesse de leur temps d'échanges !

Concours d'écriture

Le 27 novembre, le réseau des médiathèques Les mots sur l'eau a organisé une belle soirée pour la remise du 1er Prix de son concours d'écriture, récompensant Loïc Le Pen pour sa nouvelle « Hirondelles passantes ». Ce texte a su toucher le jury par sa sensibilité et la maîtrise de son écriture, offrant un récit marquant qui a fait l'unanimité. Cette première édition du concours a été un

succès, grâce à la participation des auteurs locaux et à l'investissement des membres du jury. Un grand merci à Angéline Bettoni (Saint-Servant), Laure Berthy (Montertelot) et Olivier Millet (Val d'Oust).

Félicitations à Loïc Le Pen et rendez-vous pour une prochaine édition qui, nous l'espérons, attirera encore plus de passionnés d'écriture !



Laurent Hercouët, auteur de polars bretons

Vendredi 6 décembre, Laurent Hercouët était parmi nous pour une rencontre autour de ses polars bretons. Originaire de la région, il s'inspire des paysages et des ambiances locales pour tisser des intrigues captivantes. Lors de cette soirée conviviale,

il a partagé son processus d'écriture et échangé avec les participants, curieux d'en savoir plus sur ses romans et ses sources d'inspiration. Un grand merci à lui et à toutes les personnes présentes pour ce moment d'échanges.



À venir...

Mercredi 8 janvier à 11 heures

L'heure du conte pour les petits

Mercredi 22 janvier à 15 h 30

NUIT DE LA LECTURE « Patrimoine »

Inauguration de l'exposition sur la découverte de l'Élysée par les résidents du Foyer de Vie-AMISEP



À venir... **Vendredi 24 janvier à 18 heures** NUIT DE LA LECTURE « Patrimoine »

Rencontre avec les autrices du livre "Paroles d'agricultrices - évolution de la ruralité à La Vraie-Croix" en présence de l'éditeur.

L'histoire de l'agriculture s'est souvent écrite au masculin. Traditionnellement, les fermes se transmettaient aux garçons et le chef d'exploitation était presque toujours un homme. Les choses ont commencé à changer en 1960, lorsque la loi d'orientation agricole défendue

par Edgar Pisani incita les paysans à moderniser leurs pratiques. Des groupements de vulgarisation agricole apparurent, dans lesquels les femmes prirent toute leur place.

Lucie, Denise, Lucette, Jeanine et Monique, agricultrices à La Vraie-Croix, ont vécu pleinement cette période. Aujourd'hui à la retraite, elles

témoignent dans cet ouvrage de la spectaculaire évolution

qu'a connue la ruralité depuis une soixantaine d'années.



Mercredi 5 février à 11 heures

L'heure du conte pour les petits spéciale "saint Valentin"

Tout au long du mois de Février

Exposition "Voyage musical en Amérique Latine"

Mercredi 12 et 19 février à 15 h 30

Temps découverte des instruments de musique d'Amérique latine

Vendredi 28 février à 20 heures

(salle des nouettes)

Concert de musique populaire brésilienne avec le groupe "Roda Viva" en partenariat avec Quilymanjaro

RodaViva, est un groupe de musiciens qui revisitent le répertoire samba, musique emblématique de Rio de Janeiro.

Cavaquinho, guitare, pandeiro, rebolo, clarinette et tamborim accompagnent une voix brésilienne chaleureuse, de la douce poésie d'auteur jusqu'aux ambiances fiévreuses du carnaval.



À compter de janvier 2025, la médiathèque modifie ses horaires et vous propose une nouvelle permanence : le vendredi de 17 heures à 18 h 30 !

À noter : FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE DU 23 DÉCEMBRE AU 1^{er} JANVIER

**NOU
VEAU
2025**



ASSOCIATIONS

Un Séjour à Lisbonne pour les Jeunes de Val d'Oust avec Familles Rurales !



Après trois années de préparation et d'autofinancement (vente de repas, viennoiseries, et création d'un sentier pédagogique), 16 jeunes de Val d'Oust ont réalisé leur rêve : un séjour à Lisbonne du 20 au 25 octobre 2024, accompagnés de leurs animateurs Jérémy Belz et Justine Touzé. Le groupe a exploré la ville en vélo électrique, visité des monuments

emblématiques comme la tour de Belém et le monastère des Jérónimos, fait une croisière sur le Tage et même découvert le stade de la Luz. Ce voyage a aussi été l'occasion d'apprendre l'autonomie grâce aux divers modes de transport utilisés, le tout sous un beau soleil de 25 degrés. Une aventure inoubliable pleine de découvertes culturelles et de moments de convivialité !

Nouveautés à l'ALSH « Les P'tits Roc'Coœurs »

L'ALSH de Val d'Oust accueille une nouvelle directrice, Éloïse Josse, qui a pris ses fonctions le 18 novembre 2024. Elle rejoint

l'équipe d'animation déjà en place composée d'Élisabeth Busson, Lesly David et, occasionnellement, Alis Richard. On leur souhaite la bienvenue et une belle collaboration au sein de la commune !



De gauche à droite : Elisabeth BUSSON, Lesly DAVID et Éloïse JOSSE

Changement au sein de l'AFR de Val d'Oust

Une page se tourne pour l'Association Familles Rurales (AFR) de Val d'Oust : Gwénola Bauchée, la trésorière, quittera ses fonctions à la fin de l'année 2024. L'équipe est à la recherche d'une personne volontaire pour la remplacer et occuper ce poste crucial.

Un partenariat pour soutenir l'ALSH

En parallèle, un projet de convention tripartite est en cours d'élaboration entre l'AFR de Val d'Oust, la Fédération Familles Rurales du Morbihan, et Ploërmel Communauté. Ce partenariat vise à soulager les bénévoles de la gestion quotidienne de l'ALSH « Les P'tits Roc'Coœurs ».

Création de l'association « Musique du Monde »

L'association a pour objectif de transmettre et de partager la musique de différentes cultures, en éveillant la curiosité musicale chez les petits et les grands. Les activités incluent des cours de violon, classique, celtique et folk dès 6 ans et sans limite d'âge, ouverts aux niveaux débutant, intermédiaire et avancé. Des ateliers d'éveil musical dès 4

ans et des cours de percussions africaines et réunionnaises sont proposés, ainsi que des pratiques collectives chaque mois, ouvertes à tout instrument (guitare, flûte, harpe, accordéon etc.).

Ensemble de musique celtique, musique classique, groupe de musique africaine et des îles auront lieu chaque mois dans un

esprit de partage musical et de préparation aux concerts des élèves.

Les membres fondateurs sont Patrick Robore, président, et Gaëlle Coulange, secrétaire et trésorière.

Leur ambition est de promouvoir des valeurs de partage et d'inclusion par la musique. Les inscriptions sont ouvertes à

partir du 2 décembre et les cours débutent la première semaine de janvier, ils auront lieu à la salle des fêtes de Quily, le mardi, mercredi et jeudi.

Inscriptions et renseignements : Gaëlle Coulange 06 03 30 85 25 coulange.gaëlle@orange.fr facebook et instagram : musique du monde.



PORTRAIT

Une nouvelle centenaire à Val d'Oust



C'est avec un joli sourire et les yeux pétillants que Madame Bretin, du haut de ses 100 ans, nous a accueillis chez elle ce 10 novembre 2024.

C'est le 10 novembre 1924 qu'Yvonne Guimard est née aux Faux à Quily.

Elle a fréquenté l'école Sainte Jeanne de Valois pendant plusieurs années avant de partir à 15 ans travailler dans une ferme à Trégorantin à Sérent.

Elle travaillera ensuite quelques années chez un dentiste à Ploërmel comme « aide-maison. » A 21 ans, elle part à Paris et entre dans les hôpitaux à l'assistance publique. C'est la

fin de la guerre et le contexte est difficile! Les restrictions sont importantes et il y a beaucoup de travail à l'assistance publique. Elle passe rapidement son diplôme d'aide-soignante mais en

fait, elle remplit souvent le rôle d'infirmière car peu d'infirmières restaient travailler à l'assistance publique.

C'est en 1954 qu'elle se marie avec Monsieur Bretin. Après 35 ans de travail à Paris, elle et son mari décident de revenir au pays et construisent une maison à La Chapelle-Caro. Yvonne confie que la plus belle chose de sa vie, c'est son fils Patrick qui est très présent auprès d'elle ainsi que sa belle-fille Anne-Marie.

Ses yeux s'illuminent aussi quand elle parle de ses deux petites filles Lucie et Claire avec

lesquelles elle est très proche. Elle est l'heureuse arrière-grand-mère de 3 petits-enfants et pour elle, c'est un véritable bonheur. Elle n'hésite pas à communiquer sur Whatsapp avec Claire qui habite à Tahiti.

Elle ne s'ennuie pas! Ses journées sont rythmées par beaucoup de lecture, des mots croisés, les informations (car c'est important de savoir ce qu'il se passe dans le monde!) un peu de jardin, un tout petit peu de marche, des voisins bienveillants et présents et bien sûr, les visites de son fils et de sa belle-fille!



Gigi, 20 ans à faire chanter la MAPA... et ça continue!

J'ai poussé la chansonnette à la MAPA du Roc la première fois en 2005 pour l'anniversaire de ma maman qui venait d'y emménager. La belle ambiance a encouragé quelques résidents à me demander si je pouvais animer le leur. C'est ainsi que tout a commencé.

Après le décès de ma chère maman en 2012, j'ai proposé aux intéressés de chanter avec moi. J'imprime des feuilles de chants pour que chacun ait les paroles même si certaines chansonnettes sont restées gravées dans les mémoires.

Depuis ce temps, j'interviens 2 jeudis par mois pour animer ce petit atelier chants. Une petite

dizaine de résidents m'accueillent avec le sourire; j'ai l'impression que c'est un plaisir partagé!

Au mois d'août dernier, avec Elyandre mon petit-fils qui m'a accompagnée à la guitare, j'ai chanté 10 chansons de Françoise Hardy afin de lui rendre hommage car elle venait de nous quitter. Ce fut un beau moment de partage! Cela va, déjà, faire bientôt 20 ans que j'interviens tous les quinze jours et je trouve toujours ça aussi motivant car garder ce lien avec les résidents me tient à cœur.



PORTRAIT

Jonathan Bodin, élagueur passionné installé à Val d'Oust depuis septembre



Jonathan Bodin, pouvez-vous décrire votre formation et votre expérience en tant qu'élagueur ?

Après avoir suivi des études supérieures axées sur la biologie et le vivant, ainsi qu'une expérience en tant que brasseur chez Lancelot, j'ai ressenti un besoin de renouer avec la nature, en particulier avec l'univers des arbres et le microsysteme qui les entoure. Cela m'a conduit à entreprendre une formation de spécialisation en tant qu'arboriste élagueur au Gros Chêne à Pontivy pendant huit mois. »

Quelles sont les principales techniques que vous utilisez pour élaguer les arbres ?

Il existe différents types de taille en fonction de l'objectif à atteindre et des contraintes liées à l'environnement de l'arbre. Il faut surtout veiller à l'angle de coupe et à la zone touchée.

Dans la majorité des interventions j'utilise la « Grimpe » grâce à un ensemble de cordes idéales pour cibler mes interventions. Parfois lorsque l'arbre ne s'y prête pas ou le terrain, j'utilise une nacelle.

Comment évaluez-vous la santé d'un arbre avant de

procéder à l'élagage ?

J'utilise la méthode ARCHI, c'est un outil de diagnostic visuel du dépérissement et des capacités de résilience des arbres et permettant ainsi de détecter son état car on ne travaille pas un arbre de la même manière selon son âge.

Quels types d'arbres élaguez-vous le plus souvent et pourquoi ?

Dans cette région, les chênes et les châtaigniers dominent, ce qui fait que j'interviens beaucoup sur ces deux types d'arbres. Toutefois, de nombreux particuliers possèdent des jardins comportant une variété d'essences qu'il peut être nécessaire d'entretenir.

Quelles sont les principales raisons pour lesquelles un propriétaire devrait faire appel à un élagueur professionnel ?

La principale raison qui me semble essentielle est qu'un arbre ne doit pas être taillé de manière aléatoire, car cela pourrait l'affaiblir et entraîner son dépérissement, voire sa mort. De nombreux facteurs doivent être pris en compte avant de procéder à la taille ou à l'abattage d'un arbre. Ensuite la sécurité est un aspect primordial, car un particulier qui entreprend la taille ou l'abattage d'un arbre peut s'exposer à des risques d'accidents. Enfin, j'interviens également dans des situations permettant une taille adaptée à un contexte particulier (réseaux aériens, voisinage etc.)

Comment assurez-vous la sécurité lors de vos interventions ?

En tant que professionnel,

j'ai bénéficié d'une formation spécialisée afin d'assurer ma sécurité lors de l'utilisation de mes outils de taille. Il est crucial, de respecter les normes de sécurité en vigueur dans ce domaine. Lors d'interventions délicates, telles que la protection d'un réseau électrique/téléphonique ou d'une structure (véranda, carport, toiture), il est impératif d'employer des techniques de rétention sur cordes avec du matériel approprié, en mobilisant au moins deux personnes, dont une au sol, formée pour gérer la chute des branches, communément désignée sous le terme « hommes de pieds ».

Quels outils utilisez-vous régulièrement et pourquoi ?

Tout dépend de la taille à effectuer : taille entretien, d'éclaircie, sanitaire ou d'adaptation, on utilise une élagueuse électrique plus légère, moins contraignante à démarrer, moins du bruit et de gaz d'échappement. Pour des sections plus grosses ou le démontage d'arbre, j'utilise une tronçonneuse thermique qui reste plus puissante qu'une électrique.

Avez-vous des conseils pour les propriétaires d'arbres sur l'entretien et les soins à apporter ?

J'invite toutes les personnes s'interrogeant sur la taille ou l'abattage d'un arbre à faire appel à un élagueur pour bénéficier des meilleurs conseils et trouver des solutions adaptées parce que chaque arbre est différent et ne nécessite pas forcément les mêmes soins ou même d'être taillé.

Comment gérez-vous les situations d'urgence, comme un arbre tombé

après une tempête ?

C'est toujours délicat d'intervenir sur un arbre tombé car le risque d'accident est plus élevé étant donné qu'on ne maîtrise pas bien les forces c'est-à-dire comment va réagir l'arbre à la coupe. C'est pour cela qu'il faut mieux lorsque c'est possible faire appel à un professionnel.

Avez-vous une autre activité en plus de l'élagage ?

Je propose de broyer des branches d'un diamètre de 5 à 6 centimètres. Cela évite de se rendre en déchetterie et les utilisateurs de ce service peuvent conserver le broyage et l'utiliser pour leurs allées, aux pieds des arbres ou encore dans leur composteur ! Je propose également de débiter le bois selon la section voulue pour une revalorisation en bois de chauffage. Bien entendu je peux également proposer l'évacuation quand cela est nécessaire.

Jonathan BODIN
07 83 97 42 98
aucypresdesarbres@gmail.com



Retour sur images

Soirée Actu à la Médiathèque

Olivier Millet, adjoint au maire et professeur d'histoire, nous a présenté une vision de l'Amérique après l'élection de Donald Trump. Entre repli sur soi et ambitions renouvelées, Trump mène une politique résolument différente, grâce à une majorité au Congrès, au Sénat et même à la Cour Suprême.

Olivier a souligné l'impact possible sur l'OTAN et les relations internationales, avec un retour vers une politique plus isolationniste. Il a aussi évoqué la singularité du système américain, ses grands électeurs et ses particularités comparées à notre démocratie. Une analyse éclairante sur la société et la politique américaine actuelle.



Commémoration / Exposition

du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, notre commune a rendu hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté. Les cérémonies ont réuni de nombreux habitants autour des monuments de Quily, Montertelot, La Chapelle Caro, et Le Roc-Saint-André, où un dépôt de gerbes a eu lieu en souvenir des soldats tombés pour la France.

L'exposition qui s'est tenue à la mairie a permis de revivre ces instants de commémoration à travers une centaine de photos, capturant les émotions et les visages des participants. Parmi ces clichés, un focus a été fait sur l'hommage rendu en août dernier à Quily, en l'honneur des résistants locaux.



Dorian Foulon : champion de cycliste et d'autographes

Val d'Oust a eu l'honneur de rendre hommage à Dorian Foulon, médaillé d'or et de bronze aux Jeux Paralympiques de Paris 2024. La réception en son honneur a réuni une salle comble, où les applaudissements et l'émotion étaient palpables tout au long de l'événement.

Entouré de sa famille et de nombreux admirateurs, Dorian a partagé les moments forts de son incroyable aventure olympique. Avec chaleur et simplicité, il a pris le temps de répondre aux questions, de distribuer des bises, et d'offrir des autographes à ses fans. 200 photos signées et toujours



ce sourire communicatif ! Un message fort a résonné dans la salle : celui de croire en ses

rêves, quel que soit le chemin à parcourir. Dorian Foulon, champion de cyclisme, mais

aussi champion des cœurs.

Un nouveau projet culturel à Val d'Oust :



Le festival du documentaire

L'association "Les Rives du Doc" prépare un festival du documentaire pour septembre 2025 à Val d'Oust. Au programme : films, podcasts et bandes dessinées documentaires. Le thème « D'une rive à l'autre » favorisera échanges et rencontres avec créateurs et citoyens. Un rendez-vous prometteur pour tous !

Le repas du CCAS



Le traditionnel repas du CCAS s'est déroulé le samedi 7 décembre à la salle des Nouettes. Il a réuni cette année environ 200 personnes avec les membres du CCAS, les élus et le Père Marcel. Ce repas est offert aux habitants de 72 ans et plus. Des résidents des deux maisons

de retraite étaient également présents. Comme l'an dernier, le repas a été servi par LA TAVERNE DE L'OUST. 4 jeunes du dispositif argent de poche ont participé à la mise en place du couvert, de la décoration ainsi que du service. Le CCAS remercie Edith et Mado



pour la décoration sur le thème de Noël. Cette année, l'animation a été assurée par le groupe LHYR.

Mme le Maire a présenté les projets communaux notamment la construction de la médiathèque et la signature d'une convention

de mutuelle communale avec 2 assurances.

Les doyens de l'assemblée M. et Mme HANGOUET ont été mis à l'honneur un peu plus tard dans l'après-midi.

Le Recensement de la Population 2025 : Un Enjeu Majeur pour Val d'Oust

Le recensement de la population de Val d'Oust **se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025**. Cet événement, mené en collaboration avec l'INSEE, concerne chaque habitant de la commune.

Pourquoi est-ce important ?

Le recensement a plusieurs objectifs fondamentaux :

- Déterminer la population légale de la commune. Ce chiffre est crucial car il définit la base pour de nombreuses décisions administratives et économiques.
- Décrire les caractéristiques des individus et des logements. Cela inclut l'âge, la composition des foyers, les conditions de logement, et bien d'autres informations utiles.
- Mieux connaître les habitudes et besoins de la population. Ces données permettent d'adapter les services publics à la réalité locale.
- Produire des études nationales. Les résultats alimentent les analyses à l'échelle nationale, influençant les politiques publiques.

Un impact direct sur la commune : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

L'une des conséquences directes du recensement est la détermination de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). La DGF est une subvention annuelle versée par l'État à la commune. Elle constitue une part essentielle du budget local et permet de financer :

- Les équipements municipaux (écoles, salles communales, infrastructures sportives).
 - Les services publics (ramassage des déchets, bibliothèques, entretien des espaces verts).
 - Les projets d'aménagement et de développement du territoire.
- La DGF est calculée à partir de critères démographiques. Plus la population légale est importante, plus la dotation est élevée.

Participer au recensement, c'est donc un acte citoyen qui contribue directement à l'avenir de Val d'Oust.

Les agents recenseurs : au service de la population

La commune a recruté six agents recenseurs pour mener à bien cette mission essentielle :

Françoise Michel
Marie-Claire Gougeon
Hélène Teychenne
Aurélien Cai
Alexis Gimbert
Fiorinda Le Tallec

Ces agents seront identifiables grâce à une carte officielle. Ils se rendront dans les foyers pour distribuer les notices internet ou récolter les données directement. Leur travail garantit la fiabilité des informations recueillies.

Simplifiez vos démarches avec le recensement en ligne

Si vous choisissez de remplir le questionnaire sur internet, les agents recenseurs en seront informés et n'auront pas besoin de passer à votre domicile.

Entre le 3 et le 8 janvier, vous recevrez une note explicative dans votre boîte aux lettres.

À partir du 16 janvier, les agents commenceront la distribution des notices internet.

Les agents recenseurs



Françoise Michel



Marie-Claire Gougeon



Hélène Teychenne



Aurélien Cai



Alexis Gimbert



Fiorinda Le Tallec

Votre participation est essentielle !

Le recensement est obligatoire mais surtout utile pour tous. En quelques minutes, vous aidez votre commune à obtenir plus de moyens pour améliorer les services publics et la vie locale.

Pour toute question, contactez la mairie.
Merci d'avance pour votre collaboration

L'INSEE a choisi notre commune pour approfondir ses statistiques. Des informations complémentaires pourront donc vous être demandées

Madame le Maire, ses adjoints,
l'ensemble du Conseil Municipal
et le personnel communal,

ont le plaisir de vous inviter
à la **cérémonie des vœux**,

qui se tiendra le **samedi 11 janvier 2025 à 11 heures**

dans la salle du Val Chevrier au Roc Saint-André

Invitation aux responsables d'associations

Nous avons le plaisir de vous inviter à une rencontre conviviale qui se tiendra :

Le mardi 14 janvier 2025 à 19 h / Salle des Nouettes

Cette soirée sera l'occasion :

- de vous présenter le Pôle Culturel et Associatif : un lieu qui se veut au service de vos initiatives et de vos besoins.
- d'harmoniser ensemble le calendrier des manifestations 2025, afin d'assurer la réussite de tous vos projets.
- de partager un moment gourmand autour de la galette des rois, parce qu'un peu de douceur ne fait jamais de mal !

Votre présence est essentielle. merci de confirmer votre participation avant le 7 janvier en contactant la mairie au 02 97 74 93 53

Les restos Roul'56 viennent au plus près des bénéficiaires



Les restos du cœur sont installés depuis le mois de mai 2023

**tous les mercredis entre 14h00 et 16h00
à la salle du Val Chevrier du Roc Saint-André.**

Des bénévoles sont présents pour distribuer des denrées alimentaires, apporter un soutien dans l'accès au logement, à l'emploi et à l'éducation.

Le centre itinérant restos roul'56 dispositif mobile d'aide et de lien est ouvert à tous et toutes en situation de précarité ou pas, aux personnes seules ou en couples, même si la distribution de repas est réservée aux familles, aux personnes seules ou en couples répondant à des critères de ressources spécifiques.

C'est toujours un moment de convivialité et de partage, particulièrement précieux pour ceux qui sont isolés et n'ont pas de liens sociaux.

Le centre itinérant est un camion bien équipé qui se déplace chaque semaine vers des communes éloignées des centres habituels.

Les restos du cœur s'engagent à soutenir les personnes en difficulté à travers une aide globale.

Contact : ad56.restosroul@restosducoeur.org

Site internet : ad56.restosducoeur.org

Mairie de Val d'Oust

1, rue Nationale - Le Roc Saint-André
56 460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée Quily

1, rue de l'Église - Quily
56 800 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 92 76

Mairie déléguée La Chapelle Caro

12, avenue Yves Rober - La Chapelle Caro
56 460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 91 53

RÉUNION PUBLIQUE une Mutuelle Communale



Groupama

La municipalité de Val d'Oust a le plaisir de vous inviter à une réunion publique

Le mardi 14 janvier 2025 à 17 h / Salle des Nouettes

Dans le cadre de notre démarche pour faciliter l'accès à une couverture santé de qualité, la commune signera une convention avec Axa et Groupama.

Quels avantages pour vous ?

- Des tarifs négociés grâce au groupement des adhérents.
- Une convention signée par la mairie pour garantir des offres adaptées et avantageuses.
- La possibilité de bénéficier de garanties santé compétitives.

Vous pourrez poser vos questions et, si vous le souhaitez, prendre rendez-vous pour un accompagnement personnalisé avec un conseiller des mutuelles présentes.

QUILY
CNE VAL D'OUST

Dimanche
19 Janvier 2025

RANDO VTT

3 parcours :
20, 28 et 40 km

RANDO PÉDESTRE

3 parcours :
10, 13 et 17 km

5€

QUILY
COMITÉ DES FÊTES
randonnées - VTT - marche

5€

Infos pratiques :

- Départ de la salle des fêtes de Quily.
- Inscription sur place à partir de 07h30.
- Sandwich et lavage de vélo à l'arrivée.
- Ravitaillement en eau, gâteaux et autres sur le circuit.
- Plus d'infos sur la page Facebook "Comité des fêtes de QUILY 56"